

## Compte-rendu du 20 Février 2019 : SECTION VIE ETUDIANTE

→ DISPONIBLE EGALEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET :

<p><b>POWER POINT JOINT</b></p>	<p>Présentation des élèves aides-soignants. Approbation du compte rendu de la section vie étudiante du 14 novembre 2018 à l'unanimité. Mme BECU demande aux étudiants s'ils ont réajusté la fiche mission délégué. Mme BECU propose aux étudiants de leur laisser un temps supplémentaire. Cependant cette fiche sera présentée à la prochaine section du 18 avril 2019 et à l'ensemble des étudiants en juin 2019.</p> <p>Mme BECU précise que le calendrier prévisionnel des évaluations de chaque semestre est affiché à l'annexe et sur la plateforme. Lorsqu'il y a des changements, ils ne seront pas notés sur la plateforme mais uniquement sur le tableau d'affichage de l'annexe.</p> <p>Point sur la démarche d'amélioration de la qualité et la gestion des risques par Mr SALVADO (cf power point)</p> <p>*Concernant la correction des copies, une réunion d'harmonisation est effectuée et elle est toujours favorable aux étudiants. Cela ne sert à rien de comparer sa copie avec celle d'un autre étudiant. Mme DUPONT ajoute que vu le nombre d'évaluations (59), chaque étudiant sera obligatoirement corrigé par l'ensemble des formateurs de l'IF.</p> <p>*Les distributeurs automatiques sont gérés par un prestataire extérieur en lien avec le CHI. Mme POULAIN a fait une demande auprès du prestataire externe pour un contrôle plus régulier des gobelets et pour l'ajout d'une machine supplémentaire.</p> <p>Il est demandé aux étudiants de respecter les places de parking (une place par voiture).</p> <p>Pour la récupération de la journée portes ouvertes : Les étudiants de L2 et L3 pourront récupérer la journée portes ouvertes le vendredi 31 mai 2019 (pont de l'ascension). Les étudiants de L1 pourront récupérer cette journée à tout moment pendant le stage du semestre 2. Les élèves aides-soignants pourront récupérer la demi-journée ou la journée lors du stage N°6. Une attestation sera remise à chaque étudiant.</p> <p>Pour le stage du service sanitaire, le remboursement des frais kilométriques se fera uniquement sur la base du co-voiturage quand plusieurs étudiants en soins infirmiers sont ensemble. (si le lieu de stage est différent du lieu d'habitation puisque dans ce cas il n'y a pas de remboursement).</p> <p>Mme BECU demande aux étudiants de proposer pour la prochaine section vie étudiante une action à mener au self pour sensibiliser les étudiants sur le gaspillage.</p>
-------------------------------------	---

POINTS DISCUTES	DISCUSSION / DECISION
<b>PROMOTION L3 2016-2019 (CF POWER POINT)</b>	
(30%) demande des réparations des tv à l'amphi POTTIER (délais ?)	La réparation des TV a été effectuée le 13 février 2019.
(30%) ré-afficher les résultats des partiels sur la plateforme	Mme DUPONT répond que lors de l'affichage les étudiants étaient en cours, donc ils avaient la possibilité de les consulter directement à l'IFSI. De plus les résultats sont disponibles sur la plateforme dès lors que l'on affiche la totalité des notes du semestre.
cours utiles pour la note de recherches souhaité en amont du rendu de travail (intro/conclusion/entretien)	Mme DUPONT précise aux étudiants que le cours était pertinent pour l'écriture du mémoire et moins pour l'écriture de la note de recherche.
rencontre de spécialiste plus tôt dans la formation pour définir son projet pro	La rencontre a eu lieu début janvier 2019. Cette rencontre pourrait être organisée au début du semestre 5 si les différents intervenants sont disponibles.
Mme BECU remercie les étudiants de L3 pour avoir fait remonter les points positifs. (cf power point)	



POINTS DISCUTES	DISCUSSION / DECISION
<b>ELEVES AIDES SOIGNANTS</b>	
Frais kilométriques : remboursement / participation pour les élèves aides-soignants	Les élèves en promotion professionnelle ont la possibilité de se faire rembourser par leurs établissements. Pour les autres élèves, le remboursement n'est pas prévu par le règlement du Conseil régional des Hauts de France. Mme BECU va faire remonter la demande auprès du Conseil Régional car cela peut expliquer la difficulté que les IFAS ont pour remplir leurs quotas.
Pause du midi écourtée de 30 min pour finir à 16h30	Mme BECU répond négativement. De plus afin de respecter l'amplitude horaire de 7 heures par jour, les cours se termineront à 12h15 et reprendront à 13h15.
<b>PROMOTION L1 (CF POWER POINT)</b>	
Mauvaise ambiance lors des travaux de groupe	Certains étudiants ne travaillent pas lors des travaux de groupe et cela engendre des conflits.
Plus de guide d'apprentissage	Mme BECU répond que chaque année nous créons de nouveaux guides d'apprentissage mais cela demande du temps et toutes les UE ne sont pas favorables à ce type de guide.
La pédagogie inversée a été appréciée par les étudiants.	Mme BECU précise que c'est la multiplicité des méthodes d'apprentissage qui favorise ce dernier.

POINTS DISCUTES	DISCUSSION / DECISION
<b>ETUDIANTS L2 (CF POWER POINT)</b>	
2% aimerait qu'il y ait plus de cours et moins de TD	Mme BECU répond que c'est plutôt l'inverse que nous pouvons faire, supprimer des cours magistraux et les remplacer par des TD.
100% sont satisfait que les guides d'apprentissage soient donnés en avance 95% satisfait que les TD soient donnés à l'avance	Monsieur PORCHEY précise que cela est très apprécié car les étudiants qui souhaitent travailler en amont peuvent le faire. Par exemple le guide de l'UE 2.7 a été donné avant les congés de février.
20% aimerait que les heures de nuit ainsi que le travail en 12h soient autorisé	Le travail en 12 heures fait l'objet d'une autorisation des CHSCT et CTE des établissements concernés. L'étudiant n'est pas obligé de suivre ce rythme. Cependant, si l'étudiant souhaite travailler en 12h, il écrit une lettre de demande adresser à la direction de l'IF. Cela est possible uniquement si l'unité ou il va en stage travaille en 12h et uniquement lors du <b>2<sup>ème</sup> stage du S6.</b>
40% aimerait que le planning soit donné au plus tard le jeudi soir (pas le vendredi)	Le planning sera affiché le jeudi soir en l'état.
50 % aimerait que les calculs de doses soient plus clairs/simplifiés 33% aimerait que la calculatrice soit autorisée	Mme BECU répond négativement, la calculatrice ne sera pas autorisée. Vous avez la possibilité de vous entraîner sur la plateforme. Mme CONTE rajoute que chaque étudiant à sa méthode de calcul ainsi que chaque formateur. De plus, pour l'équipe pédagogique savoir calculer est un pré acquis de base. Il y a aussi une réflexion à avoir sur le résultat que vous trouvez, si celui est réaliste ou non.
60% aimerait que la convention de stage se termine le dimanche au lieu du vendredi pour pouvoir rattraper des heures	Mme BECU répond défavorablement. Elle ajoute que les étudiants peuvent être absents de manière justifiée 20% par stage et 10% au total sur l'ensemble des stages au cours des 3 années formation.
30% aimerait que leur projet professionnel soit pris en compte pour les stages	Le projet professionnel est pris en compte uniquement pour le stage du semestre 6. En effet, vous avez l'obligation d'effectuer des stages dans les 4 typologies. Les stages sont attribués après réunion entre les cadres de santé formateurs de suivi pédagogique, Mme VAISSE coordinatrice des stages et sous réserve de validation par Mme BECU. L'étude est faite étudiant par étudiant, du meilleur parcours pour lui en terme d'acquisition des compétences.  Mme CONTE ajoute que pour le stage optionnel du semestre 4, les étudiants avaient la possibilité de trouver un stage par eux-mêmes et donc de choisir leurs stages. Cependant très peu d'étudiants ont cherché par eux-mêmes.

le 06/03/19